



SOMMAIRE

2. Quelle technologie au collège pour demain ? Un professeur d'une discipline de STI ne peut pas enseigner la technologie en collège. **3 à 6.** Document de travail. Doléance. **7.** Nos élèves, de futurs handicapés numériques ? **8.** Récit d'une journée comme les autres pour un professeur de technologie.

Ont contribué à la réalisation de ce 8 pages:

Alain Dalle, Francis Muzard, Patrick Bellilas, Didier Belouet, Martine Canal, Roland Cariou, Dominique Dédal-Deschamps, Boris Duquesne, Philippe Jamet, Michel Payen, Didier Quidu, Willy Leroux.

Clarifier les enjeux réels autour d'un changement de programme

Depuis plus de deux ans, la technologie au collège, ses programmes, ses méthodes font l'objet de toute l'attention des ministres.

Il y a un an il s'agissait de revoir les programmes, notamment de la classe de Troisième pour en faire une discipline d'orientation avec trois types de technologies. Nous avons réussi à mettre en échec une telle perspective qui utilisait une discipline pour préparer une pré-orientation.

L'autre décision était de rapprocher trois disciplines SVT, Physique et Technologie en un pôle horaire Sciences et Techniques. Nous avons protesté contre ce pôle horaire qui, sous prétexte de travail en groupe réduit, réduisait l'horaire élève en technologie.

Car enfin tous ces projets ont en commun d'instrumentaliser la technologie au service de projets qui n'ont rien à voir avec les finalités de la discipline, sans souci des compétences professionnelles des enseignants acquises au fil des ans souvent en auto-formation, sans prendre en compte les conditions réelles de son enseignement.

Si nous ne sommes pas contre un réexamen des programmes de technologie et nous l'avons prouvé en nous associant au travail sérieux, concerté, du groupe Joutard qui avait abouti, nous pensons qu'il faut, d'une part, partir des principes fondateurs de la discipline, d'un bilan des contenus enseignés et des pratiques actuelles et, d'autre part, améliorer de façon significative les conditions d'enseignement de la technologie en généralisant les groupes réduits, sans porter atteinte à l'horaire des élèves.

Enfin, ce ne peut être au détour d'une consultation menée à la hussarde, sans aucune concertation préalable (voir lettre au ministre du 28/09/04) que l'on peut modifier de façon profonde la nature des missions, des fondements de la technologie, notamment le rapprochement fort avec les sciences.

Nous rappelons que la technologie doit conserver et développer son statut de discipline de culture générale, mettant en œuvre une variété de domaines techniques dont ceux de la technologie de l'information, favorisant la mise en jeu d'acquisitions en prise directe avec le réel; par la place accordée à la fabrication, par des questionnements sur la conception et la réalisation des produits, elle donne à raisonner sur des choix de solutions techniques et sur l'organisation même de leur mise en œuvre.

Sur l'ensemble de ces enjeux, le groupe technologique du SNES a choisi de mener le débat avec l'ensemble des collègues en s'inscrivant comme force de propositions.

C'est le produit de leur réflexion que nous vous proposons. ■

*Gisèle Jean, cosecrétaire générale,
Alain Dalle*

BILLET D'HUMEUR

De nouveaux programmes, ou une nouvelle discipline ?

La précipitation avec laquelle ce qui était un document de travail soumis à concertation est devenu « PROGRAMMES » n'est pas innocent !

Au départ, passons sur l'épisode Ferry, était la volonté de revoir les programmes d'une discipline de collège, la technologie, dont M. Joutard eût la charge. Evaluation et bilan avaient été ignorés, pas retenus... trop chers sans doute !

Première étape, propositions très construites, ouvertes au débat, mais retoquées par l'administration... exit ! Mauvaise équipe, pas ou peu fiable, trop passiste !

Deuxième étape confiée à M. Secrétan : on efface tout et on recommence. Pauses, concertations à sens unique (aucune remarque qui fût faite ne fût reprise), on se reverra à la prochaine étape.

Troisième étape, face à l'autisme, les syndicats (SNES, SE, SGEN, et les associations AEAT, AEET, PAGESTEC [il en manque une qui semble trouver que les choses avancent dans le bon sens]) ont écrit au ministre le 8 juillet. Le ministère a du loucher la musette au ravitaillement, car pas de réponse !

Quatrième étape, surprise, fin juillet dans l'ascension du terrible « EDUSCOL » figure le programme en très bonne position, et qui a distancé toutes les équipes de concertation, du moins d'après nos reporters sur place ; mais peut-être que quelque échappée solitaire n'aurait pas attiré leur attention (mais alors que font les commissaires de courses ?).

Sinistre GAG ! Fin de plaisanterie ! Stop, on ne joue plus ! Que se passe-t-il ?

Les récentes rencontres montrent un certain embarras, mais une détermination non atténuée.

Si le programme de Sixième, semble pouvoir encore être discuté, la volonté de modifier la Troisième demeure ! Un 8 pages SNES **spécial programmes de technologie** va bientôt paraître et fera le point sur les enjeux fondamentaux.

Pour résumer, la finalité affichée par le préambule du groupe présidé par M. Secrétan, il tourne délibérément le dos à ce qui fait la nature de notre discipline et, en institutionnalisant une pédagogie de « l'observation de l'objet technique » il la transforme en

discipline de sciences appliquées. La réalisation devient alors, quand elle est mise en œuvre, l'équivalent de travaux pratiques censés illustrer la compréhension du « **comment ça marche ?** ». C'est ce qui se faisait dans les années 60, sous un autre nom, et qui fut radicalement modifié après les travaux de la COPRET et la mise en place des programmes en 1985.

Alors petit rappel : une réforme des programmes **comment ça marche ?**

On élabore :

- Un préambule qui définit la philosophie générale de la discipline.
- On décline des programmes par niveaux requis qui en sont l'organisation structurée et définissent les contenus des apprentissages exigibles.
- On crée des documents d'accompagnement censés aider à leur mise en application.

Trois attitudes sont possibles :

- La politique de la chaise vide (puisqu'on n'est pas satisfait, on ignore la consultation), n'est pas la meilleure façon de tenter d'avancer.
- D'autres, comme ces utopistes qui veulent ensemencer la lune pour y faire pousser des tournesols, tels la girouette, évoluent, poussés par le vent des réformes, sans états d'âme, satisfaits de tout ce qui se fait. Ils applaudissent un jour le document d'étape de M. Joutard, puis sautent de joie aux conclusions du groupe de M. D. Secrétan, demain peut-être, si M. Ferry revenait... ensemencer la lune...
- Nous avons choisi, dans le cadre de la consultation, mise en place de façon inégale, parfois clandestine ou ignorée selon les établissements, de nous atteler au préambule. On ne peut de toute façon accepter de discuter de programmes de Sixième et de Troisième sans savoir ce qui se passe entre les deux ! Mais même... si...

Le **SNES**, avec l'apport des propositions du groupe techno-collège réunit pour l'occasion, et des remarques, qui lui sont déjà remontées, a décidé de proposer un préambule, articulé comme le document officiel, mais réécrit de façon à maintenir ce qui nous semble être essentiel pour notre discipline, dans la perspective d'une culture commune pour les élèves de collège.

A. Ladin

Joël LEBEAUME, que nous avons sollicité à propos du climat engendré par la nouvelle mouture des projets de programme conçus par le groupe présidé par D. Secretan nous a transmis une contribution au débat.

Le SNES qui a décidé, dans la transparence, de solliciter l'avis des collègues, publie cette contribution qui vise à répondre à une interrogation brûlante d'actualité : A.D.

Comment PENSER la TECHNOLOGIE au collège aujourd'hui et demain : questions d'actualité

Quelle technologie au collège pour demain ?

En raison de son ancrage sur le milieu sociotechnique contemporain, la technologie au collège exige sa mise à jour permanente. Pour son actualisation, les décisions concernent un ensemble de questions imbriquées. La question des contenus prescrits par le programme peut paraître première. Toutefois, elle est subordonnée aux questions plus fondamentales de l'existence même de l'éducation technologique sous une forme de discipline scolaire au collège.

Le plan d'étude de l'école moyenne doit-il comporter une plage horaire dédiée ? Ou bien cette éducation technologique doit-elle être intégrée dans les enseignements de géographie, de sciences ou de toute autre discipline ? Quels sont les motifs qui justifient son identification particulière avec une étiquette précise, un corps professoral, des salles spécialisées ? Quelles sont ses fonctions, ses rôles, ses missions pour la scolarité des collégiens ? S'agit-il de leur offrir un temps spécifique qualifié autrefois « de lutte contre le surmenage scolaire » ou « d'apport du concret qui fait cruellement défaut aux autres enseignements » ? Convient-il de privilégier l'une des missions de ses projets initiaux des années 1960, d'appui à l'orientation scolaire ? Doit-on donner la priorité aux usages des instruments numé-

riques, aux procédures de commande des ordinateurs et des progiciels, ou à la structuration de connaissances pour des usages raisonnés, pour l'interprétation du monde des techniques, pour l'action contrôlée sur ce monde ?

Pour les élèves, quelle ambition éducative fixer à cet enseignement ? Vise-t-on la formation de cet honnête homme du XXI^e siècle, capable de penser les techniques, leurs usages, leurs développements et leurs implications ? Vise-t-on le progrès des actions efficaces, des jugements raisonnés, des pratiques responsables ?

Ces questions relatives à la technologie pour le collège et à la technologie pour les élèves sont premières pour fonder une technologie scolaire. Selon les réponses apportées, de multiples formes sont alors envisageables, d'une technologie récréative à une technologie expérimentale en passant par des technologies inventive, citoyenne... Quel que soit le choix parmi ces multiples formes potentielles, il demeure alors une autre décision essentielle pour cet enseignement. Celle de l'approche pédagogique privilégiée, entre la confrontation directe des élèves avec les techniques qui leur sont accessibles ou la présentation d'une sélection d'aspects plus partiels de ces techniques.

D'autres questions traversent ensuite la conception de la technologie en tant que discipline scolaire : celles de la progression au cours des quatre années du collège, celles des articulations avec les cycles de l'école et du lycée, celles des espaces d'initiative des professeurs pour des aménagements locaux et des possibilités d'innovation, celles du cadrage des obligations pour tous les élèves, celles de l'évaluation, celles du recrutement et de la formation initiale et continue des professeurs, celles de la spécialité qu'ils représentent, etc.

Toutes ces questions ne peuvent être abordées ni d'une façon disjointe, ni d'une façon désordonnée. Il en va de la cohérence d'ensemble, de la structure de la discipline et de sa stabilité.

Les projets de programme soumis à consultation peuvent être examinés du point de vue apparemment le plus immédiat, celui des actions professionnelles qu'elles prescrivent et des activités qu'elles valorisent. Mais ces projets de programme sont d'abord des réponses aux questions fondamentales précédentes. Leur examen attentif et leur analyse critique permettent alors de discuter vraiment la technologie au collège pour demain. ■

Joël Lebeaume

Professeur des Universités, ENS Cachan

Argumentaire sur le thème

Un professeur d'une discipline de STI ne peut pas enseigner la technologie en collège

La technologie en collège et les sciences et techniques industrielles en lycée n'ont pas la même finalité

La technologie prépare le collégien à construire une représentation du monde des objets techniques et de leur environnement technique, **social, culturel et historique**. Elle le sensibilise au développement durable et l'éduque en tant qu'acteur et utilisateur, elle vise à faire de lui un citoyen averti et responsable. Les STI dans la voie technologique industrielle ont pour objectif, d'une part l'exploration et l'analyse de produits techniques, d'ouvrages ou d'organisations, et d'autre part la **proposition de solutions** (tenant compte de contraintes techniques et économiques) répondant à un besoin.

Les contenus sont différents

Compte tenu des différences d'objectifs la technologie en collège comporte des dimensions « tertiaires »⁽¹⁾ et sociétales⁽²⁾ fortes. Ces dimensions sont secondes dans la voie technologique industrielle.

Les enseignants sont différents

Le professeur de technologie enseignant en collège est un généraliste dont la formation embrasse les différentes technologies tertiaires, les différentes technologies industrielles, et les technologies de l'information et de la communication.

Les STI ne sont pas une discipline mais un ensemble de disciplines. Les professeurs de STI sont des spécialistes de l'une d'elles (construction mécanique industrielle, productique, électrotechnique, élec-

tronique, etc.). Elles ont certes des points communs mais sont aussi différentes l'une de l'autre que la physique-chimie l'est des SVT ou que l'histoire-géographie l'est des SES.

Un professeur d'une discipline de STI n'a aucune formation tertiaire. Il connaît peu voire pas du tout les autres disciplines de STI. Ses connaissances des technologies de l'information et de la communication sont importantes mais liées à sa discipline ; il n'est pas nécessairement performant dans tous les secteurs des technologies de l'information et de la communication.

Les risques « pédagogiques » encourus lorsqu'un professeur de STI enseigne en collège

Ce collègue ne maîtrisera pas la partie tertiaire, il aura beaucoup de difficultés à prendre en compte les dimensions historiques et sociétales dans leur intégralité, il ne pourra pas maîtriser les technologies de l'information et de la communication dans leur globalité, il sera en grande partie désarmé lorsqu'il aura à se confronter à des technologies industrielles éloignées de sa discipline.

Désarmé, il risque de « tirer » l'enseignement de la technologie vers sa discipline et de transformer un enseignement « général » du collège en un enseignement « technique au rabais » du lycée ou d'être contraint de confondre technologie et bricolage..

Les élèves peuvent être mis en danger

Les matériels et les produits utilisés en technologie peuvent se révéler dangereux lorsqu'ils ne sont pas

utilisés avec toutes les précautions nécessaires. Un électronicien n'a par exemple pas les compétences lui permettant de faire utiliser des machines-outils à des élèves, un mécanicien n'a aucune idée des règles de sécurité liées à l'utilisation du courant électrique. ■

(1) Extrait du programme de technologie de Sixième.

Les compétences attendues des élèves sont :

■ Identifier, dans une situation réelle, pour un produit donné :
• les méthodes de distribution utilisées (vente en magasin, vente à domicile, vente à distance);

• les types de commerce concernés (commerce traditionnel, grandes et moyennes surfaces, commerce de proximité, commerce spécialisé);
• les méthodes de vente pratiquées (vente-conseil, libre service).

■ Repérer, pour un produit donné : les rôles de l'emballage, les types d'emballages utilisés.

■ Rechercher, décoder pour un produit donné :

• une documentation produit (technique et commerciale), diversifiée (catalogues, annuaires, fiches techniques, étiquettes informatives);
• des documents publicitaires relevant de la publicité directe ou de la publicité média.

(2) Extrait du programme de Troisième.

Histoire des solutions à un problème technique.

Cette unité a pour but de développer la curiosité des élèves à l'égard du patrimoine que constituent les inventions et les innovations techniques du passé, de mettre en relation la connaissance des techniques avec la connaissance historique des sociétés (« l'âge industriel » vu en classe de Quatrième et « la croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences sociales et culturelles de 1945 à nos jours » du programme d'histoire de la classe de Troisième), de s'interroger sur la place et l'influence de la technique dans la culture d'une époque. Le point de vue technique fonctionnel sera utilisé pour analyser objets et procédés : il s'agit en effet ici d'interroger le passé avec les mêmes préoccupations et questionnements technologiques que le présent. Pour éviter toute dispersion, les élèves conduiront leurs investigations en se concentrant sur les solutions à un problème technique.

Document de travail

Ce document que nous avons transmis à nos partenaires syndicaux et à TOUTES les associations, nous le livrons à votre lecture, avec les modifications qui sont proposées, elles ont l'intention d'inverser la tendance, le débat est ouvert, servez-vous en et faites-nous part de vos critiques, remarques, propositions.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, qui aura à émettre un avis, se réunira en décembre, la consultation officielle sera close le 15 octobre, pas la nôtre, ni notre (votre) détermination. Débattiez, faites débattre et envoyez vos remarques et/ou propositions individuelles ou collectives à notre adresse alain.dalle@snes.edu

Projet de programme de technologie.

Préambule

Les parties à modifier sont rouge clair, et les modifications en surbrillance jaune, en noir ce qui demeure du texte officiel soumis à consultation.

L'enseignement de la technologie au collège

Finalités

Les technologies sont omniprésentes dans le monde construit par l'homme, qu'il s'agisse de son environnement personnel ou de son environnement professionnel.

L'école, puis le collège – dernier lieu de formation commun à tous les élèves – doivent donc les préparer à utiliser de façon éclairée et responsable, en tant que consommateurs qu'acteurs et citoyens, les multiples ressources qu'offrent les technologies.

Il apparaît ainsi que la technologie, avec une démarche originale, doit apporter sa contribution, au même titre que les autres enseignements généraux, à la construction d'une culture commune à tous les élèves.

Elle œuvre fortement à l'acquisition des apprentissages fondamentaux liés à l'utilisation des outils informatiques et à leurs diverses applications (PRÉAO, CFAO, etc.).

S'enrichissant des sciences et de leurs applications, des sciences humaines et des sciences économique, la technologie, transdisciplinaire par nature, fédère les autres disciplines. Elle amène l'élève à considérer les savoirs et savoir-faire enseignés au collège comme un ensemble de connaissances liées entre elles et contribuant à son socle d'instruction. et à l'émergence de son projet personnel.

La technologie prépare le collégien à construire une représentation du monde des objets techniques et de leur environnement technique, social, culturel et historique :

- par la réalisation, la confrontation au réel grâce à une fabrication, l'étude, l'expérimentation, l'observation, la mobilisation permanente de connaissances, elle contribue au développement de développe sa créativité ;

- par une approche historique, liée à l'objet fabriqué elle lui permet d'appréhender d les facteurs scientifiques, techniques et socioculturels qui lui sont attachés.

- par une meilleure connaissance compréhension de l'objet virtuel ou réel des objets et services techniques et de son leur environnement, elle le sensibilise au développement durable et l'éduque en tant qu'acheteur qu'acteur et utilisateur, elle vise à faire de lui un consommateur citoyen averti et responsable.

Elle le conduit à prendre conscience :

- que la Terre est façonnée par les activités de l'homme : celui-ci aménage et transforme profondément son environnement par l'exploitation des ressources naturelles, la recherche et la maîtrise des sources d'énergie, la production d'objets, de services et d'ouvrages répondant à ses besoins et à ses attentes ;

- que la science et la technologie ont une histoire commune jalonnée d'interrogations, de découvertes et d'innovations, marquée par les travaux individuels et collectifs des savants, des bâtisseurs et des techniciens : science et technologie se fécondent mutuellement et leur histoire est inscrite dans celle des sociétés

- que les progrès réalisés sont le fruit d'une confrontation des solutions scientifiques et techniques ;

- que les entreprises qui produisent des biens et des services intègrent la connaissance scientifique et l'action, la maîtrise technique et celle de l'innovation, et finalement qu'il existe différentes organisations du monde économique et social ;

- que la réalité des produits est complexe, soumise à un cycle de vie, de leur conception à leur disparition ou à leur éventuel recyclage.

Le sens et les contenus de la technologie en collège mettent en permanence l'élève en situation d'effectuer des choix pour agir, la fabrication d'un objet technique lui permet d'en vérifier, valider la pertinence ou de le modifier.

Préambule

Par la connaissance de la diversité de l'environnement technique de l'homme et des domaines d'activités qui s'y rapportent, la technologie offre à l'élève un terrain qui stimule et valorise sa curiosité, révèle des intérêts et des compétences multiples. Il est à remarquer que certains de ces intérêts ou certaines de ces compétences sont difficilement repérables au travers des autres enseignements.

Ayant une vue plus étendue La technologie, par une nouvelle approche du monde, élargit le champ de ses goûts et de ses compétences. L'élève est devra d'avantage être en mesure de construire un projet personnel réaliste et porteur d'une réussite sociale. Au même titre que les autres disciplines, la technologie contribue ainsi à l'émergence de choix positifs d'orientation.

Continuité école-collège

L'enseignement de la technologie en Sixième s'inscrit dans la continuité des programmes de l'école maternelle et l'école élémentaire sous les rubriques « Découverte du monde » et « Sciences et Technologie ».

Ainsi. Dès l'école, « l'élève s'initie dans le cadre d'une réalisation à la recherche de solutions techniques, au choix et à l'utilisation raisonnée d'objets et de matériaux », ce qui le conduit à « élaborer une démarche d'observation et de recherche » qui lui permet de « s'approprier quelques notions scientifiques » et technologiques.

Au collège, s'appuyant sur ces « prérequis » l'élève approfondit la



découverte du « monde construit par l'Homme ». Il apprend, par l'analyse, par l'utilisation raisonnée d'objets **et d'outils** contemporains, et par des réalisations, à être un **consommateur concepteur, un acteur et un citoyen** averti soucieux du devenir de sa planète ; il est sensibilisé au développement durable. Il sera conduit à situer l'objet technique **fabriqué** dans un contexte historique représentatif d'une culture patrimoniale dont la connaissance sera enrichie sur l'ensemble des cycles du collège.

Organisation de l'enseignement

L'organisation générale des activités de fabrication et de réalisation ne peuvent être conduites qu'avec un nombre limité d'élèves. La constitution de groupes autour de ses activités relève d'une nécessité pédagogique reconnue dans toutes les activités d'apprentissage technique. Des contraintes liées à la pédagogie, la sécurité des biens et des personnes le justifient. Par exemple : constitution de trois groupes d'élèves répartis en deux classes sans diminution de l'horaire élève.

Nota sur les programmes détaillés : l'organisation de l'enseignement, dans son contenu et ses formes est fonction de l'acceptation des modifications apportées et devrait faire l'objet d'un traitement spécifique, car il dépend de la définition générale de la discipline dont il est la déclinaison structurée, il fera l'objet d'un traitement ultérieur par le SNES.

L'enseignement de technologie s'articule autour de thèmes qui permettent à l'élève d'appréhender le monde des objets et systèmes techniques de son environnement et d'apprécier leur évolution dans le temps. Les thèmes retenus offrent au professeur de larges possibilités dans le choix des supports des activités pratiques. Ils permettent à l'élève d'approcher des activités professionnelles de différents secteurs, intègrent le contexte dans lequel elles s'exercent, et lui communiquent l'envie de créer et d'entreprendre.

Au cycle d'adaptation, l'enseignement est centré sur l'objet technique, où pour l'essentiel, l'élève répond, dans des situations simples, aux questions : comment c'est fait, comment ça marche ?

Ce cycle permet de consolider et d'approfondir les acquis de sciences et de technologie de l'école primaire ; il constitue la première étape de découverte des méthodes d'étude des objets technologiques.

1 Programme du cycle 3

2 Préambule

Au cycle central, l'élève enrichit ses connaissances des technologies, par le recours à des objets et systèmes techniques très diversifiés et plus complexes, empruntés aux principaux domaines d'activités de l'homme.

Les travaux menés sur ces objets et systèmes, ainsi que les réalisations faites par les élèves, leur permettent de mieux connaître la nature des activités de l'Homme dans différents domaines. Ces apports de connaissances, complétés de données socio-économiques, les aident à construire leur projet personnel.

Le cycle d'orientation constitue la synthèse, l'approfondissement et l'exploitation des connaissances et savoir-faire acquis aux niveaux précédents. La formation méthodologique dispensée à l'élève, à ces différents niveaux, lui permet de s'investir dans une démarche de développement de produits, de façon autonome et créative, débouchant sur une production individuelle ou collective. Il conçoit et réalise au moins deux produits :

- Un produit pluritechnologique associant un service et qui met en valeur sa créativité.

- Un produit de communication numérique qui lui offre un support pour exprimer son projet personnel et pour faire part de ses choix de poursuite d'études.

L'étude de l'objet, puis celle de systèmes techniques placés dans leur environnement, est fondamentale dans l'acquisition d'une culture technologique. Ceci justifie que l'étude de l'objet soit abordée dès la Sixième, pour se poursuivre, par des approfondissements progressifs, aux autres niveaux de classe.

Ainsi, à chaque cycle d'étude, les activités s'appuient sur l'examen et la réalisation de plusieurs objets techniques présentant de l'intérêt pour les élèves, adaptés à leur niveau de compréhension et intégrés dans un milieu plus large qui permet de justifier une approche environnementale et citoyenne.

Démarche pédagogique.

L'objet **technique, ou le système ou le service technique**, est examiné à partir de la **démarche d'investigation de projet technique propre** à la technologie, par plusieurs approches orientées « objet ».

La démarche **d'investigation** technologique s'appuie sur la définition d'une stratégie organisationnelle (planification, répartition des tâches, rapport d'étape, travail de groupe, communication, **bilan...**), et sur un questionnement des élèves qui les place en situation de **résolution de problème permettant à la fois une approche scientifique et technique**.

Elle fait appel à une pédagogie autant inductive que déductive en impliquant l'élève en tant qu'acteur dans la résolution du problème posé. Elle favorise un usage raisonné des méthodes et des outils, et **des processus de fabrication** propres à la discipline. Elle exerce l'élève à la réflexion **puis et** à l'action. L'action est le fondement, **facilite grandement** l'acquisition, par tous les élèves, des connaissances du programme car elle leur donne du sens **et est le support de leur acquisition**.

La démarche **d'investigation spécifique** permet de réinvestir les connaissances acquises dans d'autres situations et dans d'autres disciplines ; elle développe autonomie, capacité à travailler en groupe et esprit critique.

Les connaissances mises en relation et structurées dans une phase de synthèse sont mobilisables à des niveaux précisés, pour chacune d'elles, dans le programme.

Des exemples de démarches sont présentés dans le document d'accompagnement.

Les réalisations s'appuient sur la démarche de développement de produits. C'est une méthodologie d'organisation et de mise en œuvre chronologiques des étapes des différentes actions à mener pour aboutir à la réalisation d'un produit, matériel ou immatériel, à partir d'une idée. La démarche **de développement de produits** stimule la créativité de l'élève et **valorise développe** ses talents. Progressivement, elle le conduit à se retrouver, dans des cas simples, dans la situation d'un concepteur-**réalisateur** devant rechercher, choisir et valider des solutions techniques avec l'objectif de réaliser un produit en tenant compte d'un certain nombre de contraintes.

*La démarche de projet, **adaptée au collège**, reste présente en arrière-plan dans la culture technique du professeur et le guide dans la mise en œuvre des réalisations proposées, mais il ne s'agit pas au collège d'utiliser les outils complexes de la démarche de projet avec les élèves. Elle guide l'élève dans toute les étapes de la fabrication et contribue à construire chez lui une représentation d'un processus méthodique permettant d'aboutir à un produit fini. Ce savoir, transférable, l'aide à acquérir plus d'autonomie et à construire des projets personnels structurés.*

Structuration des connaissances

À partir des objets et des systèmes **et des services** techniques, les connaissances enseignées en technologie au collège s'articulent autour des axes d'approfondissement suivants :

- utilité, utilisation et contraintes techniques, humaines, économiques et sociales ;
- fonctionnement, constitution et réalisation ;
- énergies utilisées et leurs effets ;
- évolutions historique et technique ;
- représentation et création.

Entreprises et organisations dans leur contexte économique, social et humain

À chaque niveau, les élèves traitent de manière différenciée et adaptée tout ou partie des axes d'approfondissement, ce qui induit une progressivité des apprentissages.

Les activités doivent être rythmées par des temps de structuration qui permettent, avec la participation des élèves, de dégager les acquis dont il convient de garder une trace. La construction de ces traces est une activité. Une situation de communication adéquate est proposée par le professeur. Les échanges contribuent à l'élaboration de synthèses.

Autonomie et créativité

Si l'autonomie se construit graduellement, la créativité se développe par la motivation et la reconnaissance des talents de chacun.

Il est important d'aider l'élève à **acquérir** **développer** une certaine autonomie. Celle-ci se construira progressivement et suppose de mettre en œuvre *a priori* des phases d'apport de connaissances, d'apprentissage, puis de structuration des connaissances **à laquelle l'élève participera activement**. Le professeur joue un rôle prédominant dans cette construction. Un dossier, même très bien élaboré, ne saurait remplacer ce rôle primordial de l'enseignant. Il faut veiller à développer la créativité de l'élève et **valoriser** son esprit d'initiative, ses recherches personnelles, ses idées qui pourront être mises en œuvre lors de la résolution de « situations-problèmes ».

Évaluation

Les évaluations ne peuvent être réalisées qu'après avoir mis en place, avec les élèves, des stratégies d'apprentissage. Les évaluations formatives et les apprentissages sont construits de manière à susciter la réflexion des élèves. Il convient de les amener à formuler oralement les notions attendues afin de pouvoir vérifier la compréhension effective qu'ils en ont et de procéder aux remédiations nécessaires. Des synthèses visant à structurer les connaissances (savoirs et savoir-faire) concluent les périodes d'apprentissage.

Les évaluations formatives font l'objet d'une appréciation donnée à l'élève sous forme de conseils positifs qui facilitent sa progression.

Les évaluations sommatives doivent vérifier et valider uniquement les connaissances figurant dans le programme. Elles doivent être multiples et variées. Les critères d'évaluation, le barème et les questions doivent être formulés clairement.

Plutôt que de réaliser des évaluations qui font seulement appel à la mémoire, il est préférable de mettre l'élève en situation de résolution de problème, pour l'inciter à mobiliser ses connaissances.

L'élève **peut** participer à son évaluation sous forme d'auto-évaluation et de co-évaluation.

Les supports d'enseignement

L'objet **fabrique** et les systèmes techniques, **les services** et le rôle social qu'ils jouent, occupent une place centrale dans l'enseignement de la technologie.

Les objets et systèmes techniques servant de support à l'enseignement sont choisis par le professeur parmi ceux qui permettent l'étude des thèmes des programmes et présentent de l'intérêt pour l'élève ; il s'agit :

– **des objets et systèmes qu'il côtoie quotidiennement**, issus de domaines comme l'habitat, l'urbanisme, la communication, les transports, ...

– **des objets qu'il manipule habituellement**, généralement manufacturés, permettant une approche concrète. Cette seconde catégorie favorise l'étude d'objets techniques courants, de grande consommation, utilisés pour les loisirs, la maison, les transports,

La mise en œuvre des activités réalisées sur ces objets et systèmes, préconisées par les programmes, conduit à recommander la constitution de groupes à effectifs réduits (par exemple en formant 3 groupes à partir de 2 divisions), tout en respectant l'horaire élève.

Les équipements souhaitables pour les activités de technologie sont indiqués dans le document d'accompagnement.

Lecture des programmes

Pour chaque cycle de formation, les objectifs recherchés dans l'enseignement de la technologie et les masses horaires à consacrer à chaque composante du programme sont indiqués, hors évaluation.

Les contenus d'enseignement sont présentés dans les tableaux qui précisent les connaissances et les compétences attendues des élèves, des exemples d'activités, des moyens et des supports permettant de les acquérir.

Le niveau d'approfondissement des connaissances figure dans les tableaux et dans les commentaires qui les suivent ; la plupart de ces connaissances sont complétées dans les classes ultérieures ; la progression dans leur approfondissement apparaît à la lecture des tableaux qui précisent les niveaux d'acquisition attendus dans les différentes classes.

Trois niveaux de maîtrise des connaissances sont retenus :

- **Niveau 1 (information)** : L'élève est informé de l'existence **de la connaissance**, comprend son utilité dans un contexte donné, en apprend une définition simple.

- **Niveau 2 (expression)** : L'élève est capable de citer la **connaissance** apprise, d'expliquer son utilité, de trouver, en autonomie et dans des situations simples, pourquoi il faut l'appliquer.

- **Niveau 3 (utilisation d'un outil associé à la connaissance)** : Dans un contexte simple donné, et pour répondre à une situation formalisée, l'élève est capable, en autonomie, d'utiliser un outil de résolution (modèle scientifique simple, méthode de résolution, procédure de travail).

Des liens vers des thèmes transdisciplinaires et vers des contenus d'autres disciplines sont indiqués dans les tableaux, en italiques, entre crochets.

Pour la classe de Sixième, les rappels des acquis de l'école primaire figurent immédiatement à la suite des tableaux.

Les commentaires, à l'usage du professeur, lui apportent des précisions qu'il doit suivre dans son enseignement.

LA PLACE DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA TECHNOLOGIE

L'utilisation des moyens informatiques est intégrée à l'enseignement de technologie et ne doit en aucun cas faire l'objet d'un enseignement spécifique.

Il est important de montrer à l'élève que l'utilisation de l'informatique recouvre une très grande diversité de domaines qui dépasse largement le cadre du traitement de texte, du tableur-grapheur et de l'Internet. Il faut privilégier l'utilisation de l'ordinateur comme outil d'aide à l'expérimentation, à la représentation (notamment par l'image), à la conception et à la production, pouvant piloter des robots ... Pour un certain nombre d'élèves, la scolarité au collège est le seul moment où ils peuvent appréhender les outils informatiques sous cette forme.

La technologie participe, avec les outils qui lui sont propres, à la culture numérique des collégiens. Elle contribue à construire des savoirs et savoir-faire par l'acquisition d'un vocabulaire technique spécifique ; par la connaissance du fonctionnement des matériels et logiciels ; par l'utilisation raisonnée des outils informatiques permettant d'aboutir à un certain nombre de réalisations. Elle l'initie à organiser des traitements numériques sous différentes formes, à appréhender le processus de traitement et transmission de l'information ; à s'informer et se documenter en ayant un regard sélectif sur la pertinence des informations véhiculées par les réseaux ; à utiliser l'informatique dans un esprit citoyen, respectueux des droits de chacun et de la propriété intellectuelle.

Une synthèse des connaissances et compétences à acquérir par l'élève sur les quatre niveaux est présentée dans le document d'accompagnement sous forme de progression sur les quatre années du collège.



Les TIC ont toute leur place dans l'enseignement de la technologie

Compte-tenu de l'importance qu'elles prennent aussi bien dans les autres enseignements que dans la vie quotidienne du collégien, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication doit être considérée comme une priorité nationale.

Depuis son introduction au collège, la technologie est la discipline responsable des apprentissages des divers usages de l'ordinateur.

L'utilisation pédagogique de l'outil informatique doit être différencié de l'apprentissage raisonné qui en est fait en technologie.

L'enseignement des TIC en Technologie vise plusieurs objectifs complémentaires :

• Une culture numérique

La technologie participe, avec les outils qui lui sont propres, à la culture numérique des collégiens. Il lui incombe de montrer à l'élève que l'utilisation de l'informatique recouvre une très grande diversité de domaines qui dépasse largement le cadre du traitement de texte, du tableur-grapheur et de l'utilisation d'Internet.

Il lui faut montrer l'utilisation de l'ordinateur comme outil d'aide à l'expérimentation, à la représentation (notamment par l'image), à la conception et à la production, pouvant piloter des robots...

Pour un certain nombre d'élèves, la scolarité au collège est le seul moment où ils peuvent appréhender les outils informatiques sous cet aspect.

- Des compétences instrumentales

La technologie, en collège, doit donner à l'élève les savoirs et savoir-faire nécessaires pour utiliser l'outil informatique dans les autres disciplines. On visera l'acquisition d'un vocabulaire technique spécifique, une connaissance du fonctionnement des matériels et logiciels.

Dans un second temps, le cours de technologie devra structurer et formaliser les nouvelles connaissances et compétences acquises dans les autres disciplines.

La simple utilisation de l'outil ne doit pas remplacer les apprentissages nécessaires et structurés que doit apporter la technologie.

La « culture du clic » est un facteur d'a-culturation technique auquel la discipline doit faire contrepois.

Les conditions inégales des apprentissages fondamentaux dans le domaine des TIC à l'école nécessitent, au moins à titre transitoire, d'implanter un cursus de remise à niveau en bureautique et utilisation d'Internet en Sixième jusqu'à ce qu'une évaluation atteste d'un niveau homogène à l'arrivée en collège.

- Un usage autonome, raisonné et responsable des TIC

Au-delà de la pratique familière « presse-bouton », l'élève doit appréhender les grands principes régissant l'utilisation des logiciels et des réseaux. Derrière la diversité des interfaçages homme-machine, l'unicité des principes doit être repérée. Cette notion complétée par un recours aux aides en ligne doit déboucher sur un usage autonome des TIC. La construction des programmes doit y contribuer en permettant à l'élève :

- ✓ d'en mesurer les possibilités et les limites ;
- ✓ d'appréhender l'informatique comme moyen d'échange, de capitalisation, de traitement et de mise en forme de l'information ;
- ✓ de comprendre l'impact de l'utilisation de l'ordinateur sur la communication, l'organisation du travail et d'une manière plus générale, la société ;
- ✓ de vérifier la pertinence des informations véhiculées par les réseaux ;
- ✓ d'utiliser l'informatique dans un esprit citoyen, respectueux des droits de chacun et de la propriété intellectuelle.

Courrier d'un collègue de STI « délocalisé » en technologie collège comme beaucoup d'autres, un exemple à suivre qui peut être réutilisé... A.D.

Doléance Professeur agrégé en génie électrique, électronique et informatique industrielle

Mon affectation comme professeur en technologie au collège XXXX ne constitue pas une solution conforme à ma qualification, la méthode de travail en technologie au collège étant totalement différente de l'approche en sciences et techniques industrielles.

Le professeur de technologie au collège enseigne l'approche globale d'un produit (étude de marché, construction d'un prototype, construction en série, emballage, commercialisation, recyclage). Il est à ce titre pluridisciplinaire.

Le professeur de technologie au collège intervient devant des élèves qui vont de la Sixième à la Troisième. Il possède une pédagogie adaptée à ces élèves.

Le professeur de technologie au collège intervient en mécanique, électronique et gestion. Il connaît les problèmes de sécurité associés à ces disciplines.

Le professeur de technologie au collège forme des élèves non spécialisés et n'a pas pour objectif de professionnaliser les élèves.

Le professeur de technologie au collège ne dispose pas de budget « élève » ce qui rend la réalisation matérielle de produit aléatoire.

Le professeur de sciences et techniques industrielles enseigne l'étude des solutions techniques à différents problèmes techniques. Il est spécialisé dans une discipline.

Le professeur de sciences et techniques industrielles

intervient devant des élèves qui vont de la Seconde au BTS. Il possède une pédagogie adaptée à ces élèves.

Le professeur de sciences et techniques industrielles intervient uniquement dans sa discipline. Il connaît uniquement les problèmes de sécurité associés à sa discipline.

Le professeur de sciences et techniques industrielles forme des élèves spécialisés dans une discipline et qui ont vocation à travailler dans leur spécialité.

Le professeur de sciences et techniques industrielles dispose d'un budget « élève » consacré à la réalisation matérielle de solutions dans la spécialité.

Conclusion

Le professeur de sciences et techniques industrielles ne dispose pas des ressources nécessaires à l'enseignement de la technologie au collège, tant du point de vue disciplinaire que pédagogique.



Nos élèves, de futurs handicapés numériques ?

En janvier, était publiée la circulaire de rentrée 2004 où l'on recommandait de « proposer à tous les élèves la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) ». En juin, dans un entretien aux Echos, **François Fillon dénonçait la « fracture numérique »**. Aussi, quel ne fut pas notre étonnement de lire dans les projets de programmes – pourtant élaborés à la même période – que « **L'utilisation des moyens informatiques est intégrée à l'enseignement de technologie et ne doit en aucun cas faire l'objet d'un enseignement spécifique.** ».

Aurions-nous failli à la tâche ?

Depuis sa création, c'est-à-dire depuis bientôt 20 ans, la technologie a la responsabilité de l'enseignement de l'informatique. Aurions-nous failli à la tâche pour qu'on nous retire cette responsabilité ? Le nombre réduit de lycées organisant encore une remise à niveau en informatique en Seconde atteste du contraire. Nous sommes même allés bien au-delà de ce qu'on nous demandait. Après avoir largement œuvré à la mise en place de l'informatique dans les établissements, c'est souvent nous qui avons pris en charge la maintenance des parcs informatiques, l'administration des réseaux, la gestion des crédits TICE et logiciels. Nous avons assuré la formation de nos collègues des autres disciplines. Nous sommes souvent considérés comme le (la) « spécialiste » informatique du collège et sollicités par nos collègues – et notre administration – pour un conseil d'achat, d'utilisation, voire un dépannage du matériel personnel.

On entend parfois dire que « l'informatique est un outil » et qu'à ce titre elle n'a pas besoin d'être enseignée. Les mathématiques aussi sont un outil, envisage-t-on de les supprimer ? Nous sommes bien placés pour savoir qu'on ne peut utiliser correctement un outil que si on a appris à s'en servir. Il ne viendrait à l'esprit de personne de mettre un élève derrière une perceuse sans lui en expliquer le mode opératoire et les règles de sécurité.

On nous dit également que l'enseignement des TIC va être assuré par l'ensemble des disciplines du collège. Le fiasco du B2I, partout où il n'est pas

pris en charge par les profs de techno, montre bien que la grande majorité de nos collègues, prêts à utiliser l'ordinateur comme outil didactique, n'ont aucune envie de se lancer dans un enseignement d'informatique. Ils considèrent, avec justesse, que ce domaine relève du cours de technologie. Ils attendent de nous que nous rendions les élèves un minimum autonomes derrière un ordinateur. Exactement comme nous attendons de nos collègues de français ou de maths, qu'ils donnent aux élèves les connaissances de bases indispensables à nos cours.

Enfin, on nous jure que – bientôt – les élèves arriveront du premier degré, avec un tel niveau dans l'usage des TIC qu'un apprentissage de l'informatique sera inutile. Force est de constater que cela est loin d'être encore le cas et que les conditions d'enseignement des TIC sont des plus disparates d'une école à l'autre, voire d'un professeur des écoles à l'autre.

Des compétences instrumentales

Le cours de technologie doit donner à l'élève des compétences instrumentales. Un savoir et un savoir-faire qui lui permettront d'utiliser l'informatique dans toutes les disciplines. On visera l'acquisition du vocabulaire technique approprié, la connaissance du matériel et des quelques notions de base que l'on retrouve dans de nombreux logiciels : copier-coller, glisser-déposer, se déplacer dans une arborescence, etc.

Le préambule des programmes énonce une évidence : « *Les activités doivent être rythmées par des temps de structuration qui permettent, avec la participation des élèves, de dégager les acquis dont il convient de garder une trace.* » Il est indispensable que ce principe s'applique aux diverses activités informatiques que les élèves peuvent effectuer dans les autres disciplines. Il faut à un moment donné structurer et formaliser. Qui peut s'en charger, sinon nous ?

Ce sera l'occasion d'aller au-delà d'une simple pratique « presse-bouton ». Il est tentant de fournir des procédures stéréotypées ou de recourir à des fiches de consignes que l'élève suivra sans

rien comprendre à ce qu'il fait. Aujourd'hui les interfaces graphiques des divers systèmes d'exploitation et des logiciels sont bâties sur les mêmes principes d'utilisation. Ce sont ces principes que l'élève doit repérer. Si à cela on ajoute une initiation à l'utilisation aux aides en ligne, on permet à l'élève d'accéder à un usage autonome des TIC.

Un usage raisonné des TIC

L'élève doit également parvenir à un usage raisonné des TIC. Il doit en mesurer les possibilités et les limites, les richesses et les dangers. **Actuellement le problème n'est plus l'accès à l'information mais la sélection d'une information pertinente.**

Information erronée, falsifiée, tronquée ou obsolète, hoax, etc., l'élève doit apprendre à discerner le vrai du faux. Chaque technologie introduit de nouveaux risques. Virus, cheval de Troie, *phishing*, etc., mais aussi violation de la vie privée sont des nouveaux dangers auxquels il faut sensibiliser l'élève.

Sur Internet, la dématérialisation des biens, l'accès aisé à des contenus illicites, le sentiment d'anonymat, rendent nécessaire un apprentissage à un usage responsable des TIC, au respect des droits de chacun et de la propriété intellectuelle.

L'élève doit découvrir que l'informatique ne se limite pas aux quelques logiciels qu'il utilise régulièrement. Il doit mesurer l'étendue des possibilités des traitements numériques et appréhender les multiples usages de l'informatique, automatisation, CFAO, robotique, etc. L'élève doit comprendre l'impact de l'utilisation de l'ordinateur sur la communication, l'organisation du travail et, d'une manière plus générale, sur la société.

Beaucoup à faire

Il y a donc beaucoup à faire pour donner une véritable culture numérique aux élèves ! **Et c'est pour ne pas voir nos élèves se transformer en analphabètes numériques, qu'il est indispensable de laisser, sous la responsabilité des professeurs de technologie, un enseignement des TIC au collège.** ■

Didier Bellouet

Demande d'adhésion

à remettre au trésorier du SNES de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés)

Date de naissance Sexe : masculin féminin

NOM PRÉNOM

Résidence, bâtiment, escalier N° et voie

Commune si différente du bureau distributeur

Code postal Bureau distributeur

Nom de jeune fille Téléphone

Établissement d'affectation : code

Nom et adresse :

.....

Monsieur Dindon, professeur de technologie, la farce continue...

Résumé de l'épisode précédent

Après une année bien chargée à enseigner la Technologie à ses élèves et à se battre pour pouvoir exercer son métier dans de bonnes conditions, M. Dindon va pouvoir souffler un peu pendant ses vacances d'été. Comme chaque année, il a dû, avec ses collègues, ramer pour faire avancer la barque Technologie mais la tâche est de plus en plus dure tant la barque s'est chargée d'année en année...

Les vacances de Monsieur Dindon

• 8 juillet 2004 : L'été n'est pas vraiment encore arrivé. Pourtant, on ne cesse d'entendre des recommandations en cas de canicule. M. Dindon regarde les infos et ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'il voit un reportage sur les ventes de climatiseurs qui sont en très forte hausse. Il pense avec humour qu'il faudrait dans le cycle central, créer un nouveau scénario : « la politique-marketing » (comment booster un marché sans faire d'étude de marché). Ce qui le fait moins sourire, c'est le jour férié qu'il va perdre à partir de 2005 suite au dramatique été 2003. Il ne croit pas à l'efficacité d'une telle mesure et se souvient de ce que lui avait raconté son père concernant la vignette automobile (1956-2000) qui devait servir à aider les personnes âgées...

• 13 juillet : M. Dindon s'est lancé dans quelques travaux d'été...

• 17 juillet : M. Dindon regarde une étape du Tour de France, une étape de haute montagne... Un coureur l'impressionne par sa force... Il écrirait bien à ce coureur pour lui demander quel est le secret de sa forme.

• 28 juillet : M. Dindon reçoit un coup de téléphone de ses cousins syndiqués et militants au SNES. Ceux-ci lui apprennent que le projet de nouveaux programmes en Sixième et Troisième est en ligne sur le site officiel : <http://www.eduscol.education.fr>. Il est très surpris, il ne s'attendait pas vraiment à une publication de ceux-ci mi-juillet. Soit, après une rapide lecture du projet, étonnement et inquiétude l'envahissent. Est-ce que la période des grandes vacances est la plus adaptée pour présenter la réforme d'une discipline à ses enseignants. Ce projet semble, de surcroît, changer en profondeur la discipline qu'il enseigne.

• 30 juillet : M. Dindon a passé quelques coups de téléphone pour informer des collègues que le projet de nouveaux programmes pour la Technologie était disponible sur Internet. Car ces textes tout le monde les attend depuis un moment ! Dire qu'il aura fallu deux ans, un rapport, deux présidents et deux commissions pour arriver à cela !!! Depuis deux jours, il a laissé ses travaux de côté et ne cesse de lire et relire ce projet. Il hallucine en lisant certains passages, il ne reconnaît plus la discipline pour laquelle il a été formé il y a peu : tout le travail réalisé depuis quelques années, à la poubelle ?

Ce qui semble maintenant gâcher les vacances de M. Dindon, c'est surtout le contenu de ces futurs programmes qu'il va falloir mettre en pratique à la rentrée 2005.

M. Dindon ne comprend plus rien à cette logique. On va lui faire changer ses pratiques pédagogiques en Sixième et en Troisième la même année : le début et la fin du collège. Comment accepter de passer d'une technologie basée sur des réalisations à une technologie d'observation ? C'est la finalité même de la discipline qui est en jeu. Comment accepter que l'on change la même année les programmes de Sixième et de Troisième (alors que de l'avis quasi-général des collègues, ceux-ci étaient les plus adaptés et les plus faciles à mettre en œuvre) ? Comment accepter des programmes de Troisième quand on ne connaît pas ceux de Cinquième et de Quatrième ?

• 3 août : Contrarié, M. Dindon part en vacances avec sa petite famille... 15 jours à la plage, histoire de se changer les idées...

• 8 août : La canicule n'est toujours pas là... Ouf... parce que lui, il n'a pas acheté de climatiseur.

• 10 août : Sa femme râle un peu, parce qu'en cachette, M. Dindon a quand même pris dans sa valise les nouveaux programmes. Bien sûr, une discipline doit évoluer et la Technologie n'en aurait pas été à sa première évolution mais là c'est un changement de cap qui s'annonce, un virage à 180 degrés qui devra s'opérer, bien sûr, sans formation... Non seulement il va falloir continuer à se battre pour pouvoir enseigner correctement (groupes, heure de labo, matériels, logiciels...) mais en plus, il semble qu'il va lui falloir des moyens impressionnants : des vélos, des avions, des bateaux, des modeleurs volumiques... Il ne reconnaît d'ailleurs pas les élèves décrits dans les documents. En tout cas ses élèves de Sixième ne semblent pas avoir le niveau nécessaire pour assimiler ce nouveau programme. Il comprend qu'il pourra faire cours avec des livres et des transparents (pas besoin de groupes allégés mais pas très motivant pour les élèves). M. Dindon ne se sent d'ailleurs pas capable d'appliquer un tel programme, il ne pense pas en avoir les compétences...

Quant au programme de Troisième, on dirait un programme pour élèves ingénieurs... C'est du délire... Réaliser un support numérique de communication en 16 heures : ni des spécialistes, ni les meilleures formations aux logiciels de bureautique y parviendraient !!! Et en classe entière tant qu'on y est, avec ses 486 DX2 et ses meilleurs Pentium (1) !!! M. Dindon sent qu'on veut l'amener sur le terrain du documentaliste et du CO-Psy.

On veut même lui faire refaire tous les ans la déco et la signalétique du collège (« réaliser l'aménagement d'espaces de loisirs pour les élèves dans l'établissement »). C'est délirant mais très préoccupant...

• 20 août : M. Dindon est rentré... Toujours pas de canicule en vue... Mais beaucoup de climatiseurs vendus...

• 23 août : Il prépare déjà sa rentrée : mise à jour des cours, des activités, préparation de commandes pour les fournisseurs...

• 31 août : Les vacances se terminent, il est prêt. Celles-ci ne se sont pas vraiment passées comme il l'avait espéré...

1^{er} septembre 2004 : Journée de prérentrée

• 8 h 30 : M. Dindon, arrive dans son collège pour débiter sa 11^e rentrée. C'est avec plaisir qu'il retrouve ses collègues mais dans sa tête trotte une pensée sur la menace pesant sur la Technologie...

• 9 heures : Début de la réunion de prérentrée. Comme à chaque fois, tout a l'air très beau, les discours officiels sont optimistes : « je vais bien, tout va bien »... Cependant M. Dindon, lui est amer, très amer...

• 10 h 30 : C'est l'heure de découvrir les nouveaux emplois du temps... Et là, comme le laissait envisager son principal l'année précédente, M. Dindon constate qu'il enseignera, tout comme ses collègues, la Technologie en classe entière en Quatrième et Troisième. Mais que va-t-il bien pouvoir faire à 26 ? Sûrement pas de la Technologie, impossible et trop risqué ! D'ailleurs, un de ses plus anciens collègues est clair avec lui : « en classe entière, pas question de prendre des risques, il ne fera pas de Technologie ». Cela interpelle M. Dindon qui se demande si son collègue n'a pas raison. Il faudra l'expliquer aux élèves et aux familles car à 26, on fait tout et n'importe quoi mais certainement pas de la Technologie. On risque, en plus, de dégoûter les élèves des études technologiques.

• 11 heures : Autre mauvaise surprise, l'équipe de Techno n'a plus d'heure de labo à son emploi du temps. Trop c'est vraiment trop, il est temps de demander des explications au principal.

• 11 h 30 : M. Dindon est dans le bureau du principal pour s'entendre dire que c'est comme cela, que celui-ci ne pouvait pas faire autrement car il n'en avait pas les moyens que ce soit pour la suppression des groupes ou l'heure de Labo... À l'écouter, M. Dindon résume ses propos à « c'est pas moi, c'est l'Inspection académique »... Tout va bien en effet...

• 13 h 30 : Après le repas pendant lequel on discute avec les nouveaux collègues et où chacun raconte ses vacances, M. Dindon se retrouve en réunion avec toute l'équipe de Technologie pour normalement constituer les groupes et organiser l'année. Les groupes sont vite faits, il n'y en a plus beaucoup ! Quant à l'organisation de l'année, elle est vite faite aussi compte tenu qu'ils décident tous d'enseigner en Quatrième et en Troisième sous forme de « cours magistraux ». Les conversations s'orientent donc vite vers les nouveaux programmes... Ses collègues sont très inquiets et ils se demandent comment ils vont faire...

• 15 h 30 : L'équipe de Techno reçoit la visite du principal... Celui-ci vient proposer à l'équipe Techno d'expérimenter le projet de programmes en Sixième et Troisième. Ben voyons, on croit rêver... Pour qui est-ce qu'on nous prend ? La discussion devient tendue et ne se termine pas comme le principal l'aurait souhaité : pas question d'expérimenter quoi que ce soit !

• 18 heures : M. Dindon rentre chez lui, c'est bien la première fois qu'il rentre d'une prérentrée aussi dépitée. C'est une année bien difficile qui débute pour lui. Il se souvient de son enthousiasme lors de son entrée dans le métier, malheureusement, jamais la Technologie n'a eu les moyens de fonctionner dignement et correctement. Il a fallu se battre, s'adapter, bricoler des bouts de ficelles pour essayer d'avancer et voilà qu'au moment où sa discipline était reconnue, voilà qu'elle va subir de profonds changements. Pour lui, les profs de techno sont les rois de l'auto-formation, les rois de l'auto-équipement, les rois de la débrouille... C'est à se demander si on ne les prend pas aussi pour les rois des c... Cette fois-ci, la barque « Technologie », qui prend l'eau depuis un moment, semble bel et bien couler. Quant à M. Dindon, il se sent bien cuit mais la farce a bien mauvais goût...

Ses dernières forces, convictions et espoirs vont vers ses collègues en espérant que tous sauront faire entendre leurs voix pour dénoncer ce nouveau projet de programmes qui ne tient pas compte des réalités du terrain... Si la Technologie doit survivre et rester une discipline de culture générale et technologique de qualité, c'est à ses enseignants et ses représentants qu'elle devra son existence... Pour cela, il espère que tous participeront à la consultation qui va commencer sur le même site, où en plein milieu des vacances d'été, il a été publié les programmes d'une « nouvelle discipline » pour le collège...

Après 10 ans de carrière et bientôt dépressif, M. Dindon songe de plus en plus à « s'occuper de ses arbres » plutôt que multiplier les sacrifices en se battant pour « des bouts de ficelles » alors que d'un autre côté on lui reprend « des cordes entières ».

Willy Leroux / Boris Duquesne, les cousins...

Actualité du groupe technologie collège

Le 18 novembre, à Paris, de 9 heures à 17 heures, une journée de réflexion réunira tous les collègues qui, dans leur S3 et/ou S2 prendront en charge le travail d'animation et de réflexion autour de notre discipline. Chaque participant devra être mandaté par sa section académique/départementale. Aucune inscription ne sera prise en dehors de l'avis de ces sections. L'ordre du jour, qui colle à l'actualité, doit permettre aux participants, avec l'aide des instances diverses du SNES, d'organiser des réunions, stages, journées de réflexion, AU PLUS PRES des collègues.

Avez-vous pensé à renouveler votre cotisation syndicale ?